

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-40 du 12 février 1980

portant nomination et promotion  
à titre exceptionnel et étranger  
dans l'Ordre National du Bénin

Le Président de la République  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promul-  
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire  
du Bénin ;

VU le Décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation  
du Gouvernement et le Décret N° 78-173 du 6 Juillet 1978  
qui l'a modifié ;

VU le Décret N° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les  
Services rattachés à la Présidence de la République et  
fixant les attributions des Membres du Gouvernement, modi-  
fié par le Décret N° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

VU la Loi N° 65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois  
N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962,  
instituant l'Ordre National de la République Populaire du  
Bénin ;

VU le Décret N° 72-72 du 4 Avril 1972, portant nomination du  
Grand Chancelier de l'Ordre National de la République  
Populaire du Bénin ;

VU le Décret N° 72-73 du 4 Avril 1972, portant nomination des  
Membres du Conseil de l'Ordre National de la République  
Populaire du Bénin ;

Sur proposition du Camarade Ministre des Affaires Etangères  
et de la Coopération, et après avis conforme du Conseil  
de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30  
Janvier 1980,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est nommé et promu, à titre exceptionnel et  
étranger, au Grade de Commandeur dans l'Ordre National du  
Bénin, pour prendre rang du 7 Février 1980 :

S.E. Mr NAKONZ Christian Georg Wilhelm .  
Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne  
auprès de la République Populaire du Bénin.-

.../...

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 Février 1980

Par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'O. N. B.,

M. S. COULIBALY

Ampliations : PR 8 CC/PRPB 4 Ministères 15 Gde Chanc. 20 CS 4  
SGG 4 IGE 4 Procureur G1 4 EMG/FAP 6 CAB/MIL 4 DPE 2 INSAE 2  
DCCT 1 SPD 1 ONEFI 2 JORPB 2 Intéressé 1. -